



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 18 juin 2020

Maison de la musique et de la danse – 19h00
Auditorium

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance.
- Adoption du Procès Verbal des séances du 25 novembre 2019 et du 20 décembre 2019.
- Délibérations
 - **ADMINISTRATION GENERALE**
 - 2020/006** Mise en place des commissions municipales – Désignation des membres.
 - 2020/007** Commission communale d'accessibilité – Désignation des membres.
 - 2020/008** Commission d'appel d'offres (CAO) – Désignation des membres.
 - 2020/009** Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Désignation des représentants du conseil municipal.
 - 2020/010** Caisse des écoles – Désignation des membres du Conseil d'Administration.
 - 2020/011** Syndicat Intercommunal de la Restauration Collective (SIRCO) – Désignation des représentants.es. de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein du Comité Syndical.
 - 2020/012** Syndicat intercommunal à vocation unique pour la gestion du cimetière des Ifs- Désignation des représentants.es. de la commune de Saint Jean de la Ruelle au sein du Comité Syndical.
 - 2020/013** Indemnités de fonction des élus municipaux.
 - 2020/014** Frais de représentation du Maire.
 - 2020/015** Frais de représentation du Directeur Général des Services.
 - **FINANCES**
 - 2020/016** Vote des taux de fiscalité directe.
 - **SPORTS**
 - 2020/017** Centre aquatique - Actualisation du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
 - **COOPERATION**
 - 2020/018** Accueil volontaires européens
 - **RESSOURCES HUMAINES**
 - 2020/019** Mutualisation Métropole – Convention particulière mise à disposition d'agents – Avenant n°2.

Rapporteur.e.s :

- C. CHAILLOU

- C. CHAILLOU

- C. CHAILLOU

- V. DESNOUES

- C. CHAILLOU

2020/020 Création d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat unique d'insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) – Parcours emploi Compétences (PEC).

2020/021 Modification du tableau des emplois non permanents.

- Questions diverses.

Rappel

- Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu(e)s auprès de la Direction Générale des Services.
- Les questions à poser ou les modifications concernant le compte rendu d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire avant le **mardi 16 juin - 12h**.